

CAUE DE
L'ARDÈCHE

—
PROJET
D'ORIENTATION
2023/2026

Calle de
l'Ardèche

JUIN
2023

—
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE





LE CAUE , 4 MISSIONS PRINCIPALES :

- ◆ Accompagnement des collectivités
- ◆ Conseil aux particuliers
- ◆ Formations des élus et professionnels
- ◆ Information et sensibilisation du grand public

LE CAUE, UNE SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

- ◆ Une mission au service du public pour répondre aux besoins du territoire
- ◆ Un accompagnement de proximité des collectivités inscrit dans la durée
- ◆ Une neutralité et une objectivité
- ◆ Une expérience de travail partenarial
- ◆ Une volonté d'innovation et d'expérimentation
- ◆ Une mission de transmission culturelle et pédagogique

LE CAUE, UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET IMPLIQUÉE

- ◆ Une expertise et une écoute
- ◆ Une engagement dans la qualité et la sobriété des aménagements
- ◆ Un esprit créatif
- ◆ Une pluridisciplinarité au service du territoire et de son attractivité

LOI SUR L'ARCHITECTURE DE 1977

Article 1

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

Articles 6 et 7

« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public (...) »

« Il contribue, (...) à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités. »

« Le CAUE poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national, en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement. »

« Il fournit aux personnes qui désirent construire ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »

« Il (le CAUE) est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. (...) »

Depuis 2000, plusieurs lois
sont venues conforter
les missions du CAUE.

LES 7 VALEURS DU CAUE DE L'ARDÈCHE

Indépendance, neutralité et objectivité
une mission de service public

Créativité, « Agitateur d'idées »,
Un « pas de côté »

Force de proposition
Prise de recul pour faire bouger les lignes

Innovation et expérimentation
Ouverture d'esprit et mobilisation de compétences
pluridisciplinaires

Facilitateur de projets
Proximité avec les collectivités, écoute

Transmission
Culture et pédagogie

Transversalité, approche partenariale
Coopération

Contribuer à l'adaptation de l'habitat au changement climatique et aux urgences écologiques

- Sobriété / frugalité / inventivité
- S'engager sur la préservation de la ressource en eau
et en foncier (*échelle planification, espaces publics, habitat, ZAN*)

Favoriser une culture de la qualité du cadre de vie

- Développer les actions éducatives pour différents publics
- Mobiliser dès le plus jeune âge
- Développer les outils de conseils et de sensibilisation
- Renforcer et développer les actions culturelles

Développer des formes d'habitat attractives

- Reconquérir les centre-villages et centres-bourgs
- Sensibiliser à l'intérêt d'un habitat dense qualitatif
- Imaginer face à l'habitat pavillonnaire des alternatives
et des reconversions
- Ménager les paysages du quotidien et les espaces publics
- Maintenir et favoriser un cadre de vie de qualité et attractif

Promouvoir de nouvelles pratiques

- Favoriser recyclage et réemploi
- Développer la formation des professionnels
- Renforcer les compétences du territoire

Mettre en avant le « **E** » de CAUE,
fil rouge de nos actions

Le « **E** » d'Environnement mais
aussi le « **E** » d'Engagé



DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX PRIORITAIRES

Thématiques

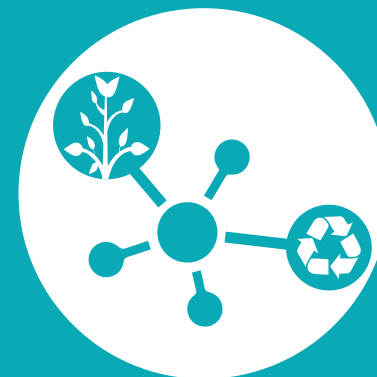
- Limitons la surchauffe... Enjeu « végétalisation » et UFS (*Urbanisme Favorable à la Santé*)
- Économisons les ressources : « réemploi/recyclage » foncier, bâti et matériaux
- Confortons la spécificité d'une approche culturelle intégrée dans les actions du CAUE

Cibles

- Sensibilisation grand public dont priorité jeune public

Manières de faire

- Les démarches participatives et les approches culturelles pour accompagner les actions du CAUE
- Faciliter le travail entre structures et les partenariats à l'échelle de l'Ardèche
- Renforcer le réseau des acteurs de l'urbanisme et mobiliser les acteurs du Paysage



UN PROGRAMME STRATÉGIQUE SUR 4 ANS QUI DOIT INTÉGRER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

Conforter les missions principales du CAUE

S'appuyer sur l'expérience des actions
du programme triennal 2018/2020

Inventer de nouvelles actions « phares »
en renforçant les partenariats

« Rendre visible l'invisible » dans l'activité quotidienne du CAUE
(conseils ponctuels, participation GT, formations, etc.)

Veiller à l'adéquation entre actions et ressources humaines
et financières mobilisables

Le CAUE mobilisé en
accompagnement
de dynamiques territoriales
ou associatives

Le CAUE mobilisé
avec ses partenaires à
l'échelle départementale

**Le CAUE en appui au Département de l'Ardèche
autour d'enjeux partagés :**

réflexion bâtiments du Département (Plan réduction GES),
cours de collège, espace public et traversée de village,
culture/jeunesse, patrimoine bâti, etc.



AXE 1

Un accompagnement
engagé face à l'urgence
climatique et
environnementale

**UN CAUE
AGITATEUR D'IDÉES**

*L'adaptation au changement
climatique, une priorité*



AXE 2

Une volonté d'innovation

**UN CAUE FACILITEUR
D'EXPÉRIMENTATION**

*Avoir un « pas d'avance », une
plus-value*



AXE 3

Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie

**UN CAUE PASSEUR
D'IDÉES**

*La sensibilisation des publics,
une mission essentielle*



AXE 4

Changement de pratique

**UNE ÉQUIPE CAUE
ENGAGÉE**

*L'adaptation de l'équipe
au contexte départemental
et aux enjeux du changement
climatique, donner l'exemple*

Accompagnements
des collectivités

Études
partenariales

« Bons plan (t)s »

Permanences
de conseil
architectural

Appel à Envie
« reconquête
centre-bourg »

Mobilisation
enseignement
supérieur, « Etudiants
en résidence »

« Couleur
de village »

Intervention « cours
d'école/collège »

Valorisation
de constructions
« inspirantes »

Outils de sensi-
bilisation à la qualité
architecturale
et paysagère



Les rendez-vous
du CAUE

« Lieux ordinaires
pour beaux projets
culturels »

Formation
des professionnels

« Prends
ton casque »

Urba Session

« Réseau des acteurs
de l'urbanisme »

« Réseau
départemental
du paysage »

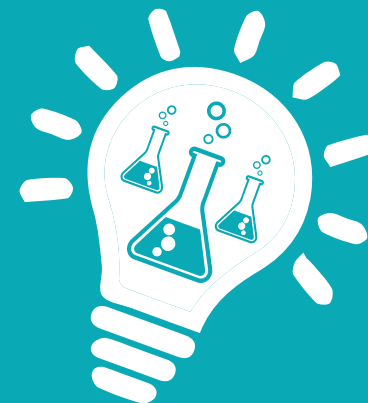
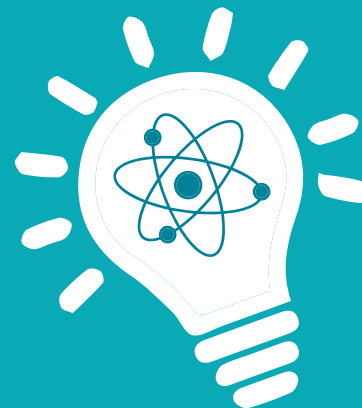
Création d'une offre
pédagogique

Contribution
à l'ingénierie
départementale

« Atelier du CAUE »

Nouveaux modes de
faire / Formations
collectives « E »

Nouveaux outils de
communication



LES 22 ACTIONS EN DÉTAILS



ACTION 1

ACCOMPAGNEMENT
DES COLLECTIVITÉS

OBJECTIFS :

◆ **Promouvoir qualité urbaine, paysagère et architecturale** à travers un accompagnement en amont des projets des collectivités : échelle planification (SCOT, PLUi, carte communale), compositions urbaines, espaces publics, bâtiments publics, etc.

◆ **Accompagner l'ingénierie des communes et intercommunalités**
Contribuer à une bonne articulation entre les partenaires accompagnant les collectivités
Expliciter auprès des collectivités le rôle du CAUE

◆ **Intégrer dans les réflexions l'urgence climatique, environnementale et énergétique** (dont enjeu économie foncière et énergie, mobilisation ressources locales, recyclage bâtiments et matériaux, etc.)

◆ **Engager les collectivités sur le « E » : AGIR maintenant!**

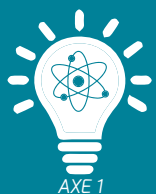
◆ **Favoriser la mise en place de démarches participatives**

◆ Proposer un **accompagnement le plus en amont** possible pour analyse des enjeux, questionnement du projet, faisabilité, scénarios, programmation, recherche Moe et/ou assistance à maîtrise d'ouvrage. **Mettre l'accent sur les questionnements et réponses à apporter face à l'urgence climatique, environnementale et énergétique.**

◆ Proposer dans le cadre des conventions :

- des **actions de sensibilisation** pour accompagner l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme (informations générales, veille et restitution sur les bonnes pratiques, témoignages et retours d'expérience, animations « paysage »,...) ou un projet de construction (visite d'opérations, témoignages).
- un **accompagnement via des démarches participatives** : sensibiliser les habitants à l'évolution de leur environnement et les impliquer dans la construction des projets.
- des **micro-chantiers participatifs et un lien vers action de végétalisation** des espaces bâtis et espaces publics proposée par le CAUE
- une **sensibilisation du jeune public** : proposer systématiquement la possibilité d'échanges avec le jeune public (école, périscolaire, conseil municipal des jeunes, centre de loisirs...).

◆ Solliciter dans le cadre des conventions **l'obtention d'éléments sur la mise en œuvre opérationnelle des projets** après l'accompagnement du CAUE (APS, éléments de chiffrage) afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement du CAUE sur d'autres projets.



UN CAUE
AGITATEUR
D'IDÉES

AXE 1



Un accompagnement engagé
face à l'urgence climatique
et Environnementale



Partenariat possible
Département / CAUE
espace public
et traversée de village



L'accompagnement « E »
des collectivités
pour favoriser la qualité
architecturale, urbaine,
paysagère et faciliter
l'adaptation au changement
climatique



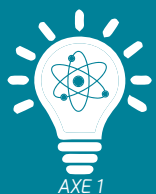
ACTION 2

**ÉTUDES
PARTENARIALES**

OBJECTIFS :

◆ **Contribuer à la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale**, en intégrant les **enjeux climatiques** dans les pratiques en matière de gestion de l'espace, dans la diversité et la qualité de l'habitat.

◆ **Mieux connaître le territoire** face à l'impact des nécessaires transitions écologiques, **anticiper les changements et contribuer à l'aide à la décision** dans les projets d'aménagements.



UN CAUE
AGITATEUR
D'IDÉES



Un accompagnement engagé
face à l'urgence climatique
et Environnementale



Partenariat
possible
Département /
CAUE / ENS



L'accompagnement « E »
des collectivités
pour favoriser la qualité
architecturale, urbaine,
paysagère et pour faciliter
l'adaptation au changement
climatique

ACTION 3

**BONS PLAN'(T)S
DU 07**

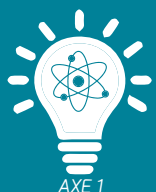
OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- sensibiliser à la qualité du cadre de vie et contribuer à l'adaptation au changement climatique ;
- intégrer la végétalisation et la gestion de l'eau dans les réflexions globales d'aménagement.

◆ **Opérationnels :**

- valoriser des opérations ou des démarches exemplaires (documents de sensibilisation, visites de sites, etc.) ;
- conforter le réseau des acteurs du cadre de vie ;
- mieux intégrer la place de l'arbre dans les aménagements ;
- renforcer les compétences du territoire départemental ;
- contribuer à la sensibilisation du grand public dont le jeune public.



UN CAUE
AGITATEUR
D'IDÉES

AXE 1



Un accompagnement engagé
face à l'urgence climatique
et Environnementale



L'adaptation au changement climatique, une priorité

**DESCRIPTIF
DE L'ACTION 3**

- ◆ **Accompagnement des collectivités** : diagnostics et préconisations,
- ◆ **Actions de sensibilisation** auprès de différents publics (journées de sensibilisation, voyage d'étude) et mobilisation du jeune public
- ◆ **Réalisation d'outils de communication** adaptés pour valoriser les expériences exemplaires auprès du plus grand nombre
- ◆ **Organisation d'une bourse annuelle de dons de plantes et d'échanges des savoir-faire** à destination des collectivités
- ◆ **Mobilisation du CAUE en appui à différents partenaires** : Comité Régional du Tourisme, Agence de Développement Touristique de l'Ardèche, etc.



Partenariat
Département / CAUE



L'accompagnement « E »
des collectivités
pour favoriser la qualité
architecturale, urbaine,
paysagère et pour faciliter
l'adaptation au changement
climatique

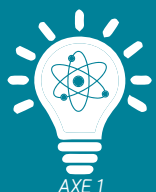


ACTION 4

PERMANENCES DE CONSEIL ARCHITECTURAL

OBJECTIFS :

- ◆ **Promouvoir la qualité architecturale et paysagère** par un conseil de proximité, une mission fondatrice du CAUE.
- ◆ **Mieux faire connaître l'offre CAUE :**
 - Sensibiliser les communes sur l'offre CAUE
 - Sensibiliser les intercommunalités à l'intérêt de se doter d'architectes-conseillers
 - Coordonner à terme l'offre en matière de conseil architectural.
- ◆ **Développer les conseils sur la rénovation et la construction écologique et frugale** et intégrant enjeux paysagers et environnementaux en lien avec partenaires départementaux (dont ALEC).



UN CAUE
AGITATEUR
D'IDÉES

AXE 1

”

Un accompagnement engagé
face à l'urgence climatique
et Environnementale

”

L'adaptation au changement climatique, une priorité

DESCRIPTIF DE L'ACTION 4

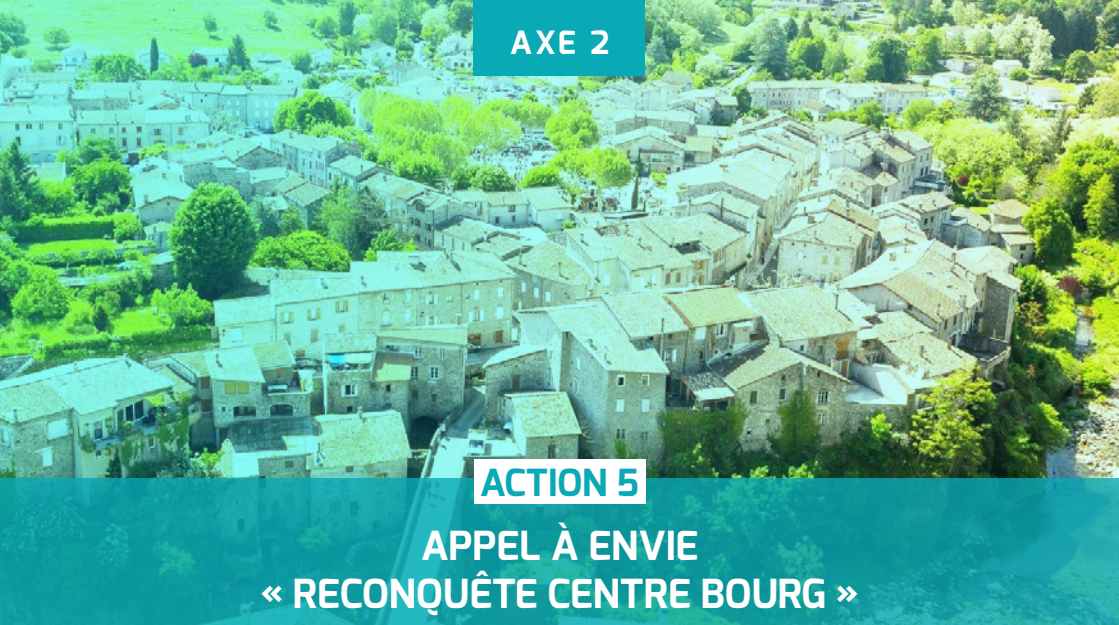
- ◆ **Permanences de conseil architectural et paysager** par les architectes et paysagistes conseillers du CAUE (présentiel, visio).
- ◆ **Mise en réseau du conseil aux particuliers** avec les intercommunalités dotées d'architectes conseils, renforcer les partenariats avec les CDC, coordonner les permanences CAUE avec l'offre des partenaires (gestionnaire OPAH, etc.).
- ◆ **Diffusion d'une fiche pratique « montage de projets »** à destination des particuliers.
- ◆ **Création d'outils de sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère**



Proposer un conseil architectural adapté
aux enjeux du territoire

Être moteur sur sensibilisation et action
« adaptation au changement climatique »

Renforcer la préservation et la
valorisation du patrimoine bâti



ACTION 5

**APPEL À ENVIE
« RECONQUÊTE CENTRE BOURG »**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- Favoriser la revitalisation de centre-bourg et la résorption de la vacance en tissu dense (hameaux, centre-village, bourgs).
- Redonner envie d'habiter dans les centre de villages et hameaux.

◆ **Opérationnels :**

- Encourager des réhabilitations exemplaires de bâtiments communaux (réemploi, recyclage, gestion de l'eau, bâtiments performants thermiquement).
- Améliorer la qualité des espaces publics



UN CAUE
FACILITATEUR
D'EXPÉRIMENTATION



Une volonté
d'innovation



Avoir un « pas d'avance », une plus-value

**DESCRIPTIF
DE L'ACTION 5**

◆ **Appel à projets** auprès des communes volontaires pour s'engager dans la réhabilitation exemplaire de logements communaux

- Premier temps, le CAUE rédige un règlement d'appel à candidatures et sélectionne les communes (3 projets retenus).
- Deuxième temps, le CAUE accompagne pour la recherche d'équipe de maîtrise d'œuvre.
- Troisième temps : le CAUE participe aux comités de suivi de chaque projet pour favoriser échanges d'expériences

◆ **Recherche/action**

Conduite en parallèle d'un volet recherche sur la vacance (aspect sociologique, économique, technique...)

◆ **Animation et formation des élus** par un prestataire extérieur sur les leviers existant pour comprendre et lever la vacance.



LE LABO
CAUE



Favoriser les expérimentations

Innover dans les pratiques

Maintenir le lien avec la recherche

Développer les approches
pluridisciplinaires

ACTION 6

**MOBILISATION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
« ÉTUDIANTS EN RÉSIDENCE »**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- **Renforcer les partenariats avec l'enseignement supérieur** et favoriser la présence d'étudiants sur le territoire (mission de formation du CAUE).
- **Alimenter les réflexions des collectivités** avec l'apport du regard « neuf » d'étudiants sur le territoire.
- **Sensibiliser le grand public** par le biais de moments d'échanges fédérateurs.

◆ **Opérationnels :**

3 modes différents d'intervention pour l'accueil des étudiants :

1/ Des résidences dans les « Villages de caractère » : « des solutions innovantes pour valoriser des espaces publics de caractère ».

Appel à candidature pour mobiliser en résidence (entre 2 et 4 mois) une équipe d'étudiants issus prioritairement de formations de spatialistes (architecte, urbaniste, paysagiste, désigner, etc.).

Injecter une dimension environnementale dans les propositions de projets.

2/ Des « Ateliers hors les murs » : faire venir des étudiants sur le territoire à la demande de collectivités (SM SCoT, CdC,...).

3/ Recherche-action sur des sujets définis par le CAUE et ses partenaires (accompagnement de thèse, mission post-doctorant...).

1/ « Espaces publics de caractère » :

- Étudiants « spatialistes », en stage, accueillis par les communes
- Durée : 2 à 4 mois min.

2/ Ateliers hors les murs : le CAUE anime et pilote la venue des étudiants en résidences sur 1 semaine via une convention d'accompagnement
⇒ action à intégrer dans l'offre de service du CAUE en lien avec l'action « accompagnement des collectivités »

- Valorisation de l'atelier à intégrer en amont (publication, vidéo, etc.)
- Nécessaire implication technique des collectivités d'accueil.
- Action en partenariat avec le PNR (pour mémoire 2022/2023, atelier sur la CdC Bassin d'Aubenas).

3/ Recherche / action : accueil de stagiaire Master, doctorant ou post-doctorant sur une thématique de recherche définie par le CAUE (modalités d'intervention en recherche/Action)



UN CAUE
FACILITATEUR
D'EXPÉRIMENTATION

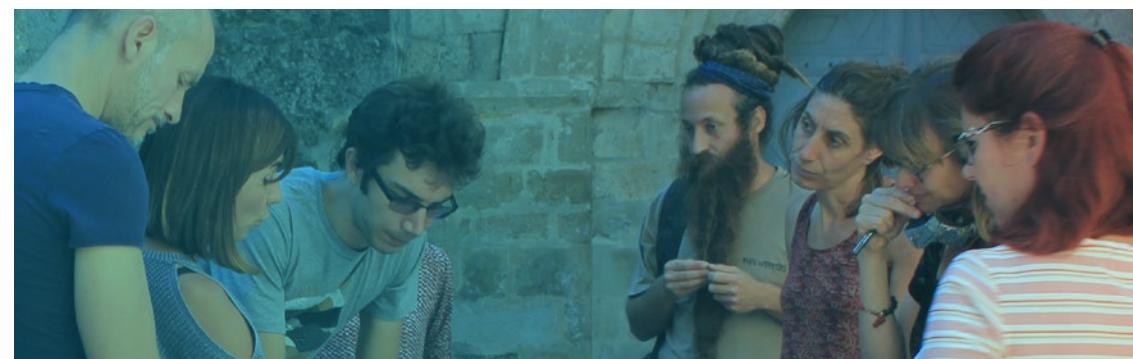
AXE 2



Une volonté
d'innovation



Avoir un « pas d'avance », une plus-value



LE LABO CAUE

Un jeune public
mobilisé



Favoriser les expérimentations

Innover dans les pratiques

Maintenir le lien avec la recherche

Développer les approches
pluridisciplinaires



ACTION 7

« COULEURS DE VILLAGE » COULEUR RUE'RAL

OBJECTIFS :

◆ Stratégiques :

- **Revitalisation et embellissement** des centres de villages
Valorisation du patrimoine bâti et paysager

◆ Opérationnels :

- **Sensibilisation** des habitants et élus
Mise en œuvre de chantiers participatifs



UN CAUE
FACILITEUR
D'EXPÉRIMENTATION



Une volonté
d'innovation



Avoir un « pas d'avance », une plus-value

DESCRIPTIF DE L'ACTION 7

- ◆ **Appel à envie** auprès des collectivités
- ◆ **Diagnostic « couleurs de territoire »** (grand paysage et architecture)
par un architecte-coloriste en vue de l'élaboration d'un nuancier
- ◆ **Actions de sensibilisation /formation** auprès des habitants et professionnels
- ◆ **Mise en œuvre et encadrement de chantiers participatifs**
sur supports restreints (menuiseries, petit mobilier)

Partenariat possible avec PNR



L'EXPÉRIMENTATION TERRAIN

Possibilité valorisation
via Urba Session, publications,
vidéos, etc.



Favoriser
les expérimentations

Innover
dans les pratiques

ACTION 8

**LES COURS D'ÉCOLES, LABORATOIRE
DE L'ÉVOLUTION DE NOS VILLAGES ET VILLES**

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

◆ Contexte de réchauffement climatique : agir sur ces espaces ouverts, c'est contribuer au développement durable sur les aspects environnementaux, énergétique et sociaux :

- **Adapter les cours aux effets du changement climatique :** végétaliser les espaces, valoriser l'eau de pluie, perméabiliser et éclaircir les surfaces, ombre naturelle et/ou artificielle, etc.
- **Espace pédagogique : apprendre à l'extérieur :** faire la classe dehors, la cour laboratoire, le vivant source de créativité, cultiver son jardin, faire du sport autrement.
- **Adapter les cours à toutes et à tous :** apporter des solutions où chacun trouve sa place, traiter les questions de mixité et de genre, favoriser le mouvement, apporter du confort, récupérer et donner accès à l'eau.
- **Agir sur l'environnement quotidien des jeunes :** une expérience du quotidien d'élèves qui donne envie d'agir.

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- Partager les accompagnements réussis et promouvoir les expériences en milieu rural en matière de végétalisation, de traitement des questions de mixité et de genre, de qualité pédagogique des espaces extérieurs, etc. (organisation de visites et de formations en lien avec partenaires départementaux).
- Inciter les collectivités à se mobiliser dans l'action « Cadre de vie, paysages et fleurissement » du CAUE.
- Sensibiliser aux enjeux et conforter les différents modes de projets (moyens internes ou maîtrise d'oeuvre, participation des usagers).

◆ **Opérationnels :**

- Positionner le CAUE comme acteur dans le champ des partenaires et contribuer au réseau : DSDEN, Pétale 07, OCCE, GRAINE, URCAUE, PREAC...
- Mobiliser les soutiens financiers de la DRAC (interventions artistiques ou participatives) et CTEAC (avec les EPCI et créer les liens avec le territoire).
- Proposer 2 accompagnements par an.

Agir sur l'environnement
quotidien des jeunes

DESCRIPTIF :

◆ **Participation aux initiatives départementales :**

- co-organisation de visites et de formations en lien avec partenaires départementaux
- porter à connaissance d'accompagnements existants à l'échelle départementale, nationale, européenne

◆ **Accompagnement d'un projet /an pour une interventions artistiques et participatives).** Mobilisation DRAC et CTEAC

◆ **Accompagnement d'un projet/an pour la mise en œuvre d'une démarche exemplaire** suscitant des modes d'interventions innovants

Partenariat possible avec PNR



UN CAUE
FACILITATEUR
D'EXPÉRIMENTATION

AXE 2



Une volonté
d'innovation



Avoir un « pas d'avance », une plus-value

LE LABO CAUE

Un jeune public mobilisé

Possibilité de valorisation
via Urba Session,
publications, vidéos, etc.



Favoriser les expérimentations

Innover dans les pratiques

Développer les approches
pluridisciplinaires

ACTION 9

**VALORISATION
DE CONSTRUCTIONS INSPIRANTES**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- Sensibiliser à la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Participer à des manifestations initiées à l'échelle nationale, régionale, départementale

◆ **Opérationnels :**

- Valoriser des opérations exemplaires présentes sur le Département
- Organiser des temps d'échange
- Produire des outils de sensibilisation
(ex : recyclage, réemploi, éco-construction)



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

“
Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie
”

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

- ◆ Visites de constructions/lieux exemplaires (partenariat ALEC, PNR)
- ◆ Participation à l'opération « Valeurs d'Exemple » (UR CAUE)
- ◆ Participation aux Journées Nationales de l'Architecture
- ◆ Réalisation d'outils de sensibilisation

Partenaires à mobiliser : ALEC 07, PNR MA, UR CAUE



SOURCES
D'INSPIRATION



Plus partager une culture de la qualité
architecturale, urbaine et paysagère

Montrer des expériences
ou réalisations inspirantes

Faire connaître et reconnaître
les actions du CAUE

ACTION 10

**OUTILS DE SENSIBILISATION À LA QUALITÉ
ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- **Sensibiliser et acculturer le grand public et acteurs politiques** locaux à la qualité environnementale (architecturale et paysagère).
- **Sensibiliser les personnes cibles** aux nouvelles pratiques liées aux enjeux climatiques, recyclage, éco-conception / éco-construction/réemploi.

◆ **Opérationnels :**

- **Compléter l'offre existante des fiches disponibles** avec le « E » comme « fil rouge » des fiches remaniées/créées.
- **Apporter un outil de conseil** adapté pour des permanences architecturales et paysagères efficaces.
- **Sensibiliser aux enjeux paysagers.**



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

AXE 3

“ Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie ”

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

◆ **Créer de nouveaux outils de sensibilisation**
(papier + pdf téléchargeable en ligne)

PRÉALABLE :

- Partage des objectifs initiaux de la charte du PNR, fiches PAH > quels retours ? Quels indicateurs de réussite ?
- Analyse des fiches existantes (PNR, EPTB, autres CAUE, PAH, DRAC...).
- Identifier les manques, préciser les besoins.
- Mise à jour des fiches existantes et élargir la démarche à l'échelle du département. Axer les fiches sur les nouvelles pratiques, s'inscrire dans les objectifs de transition environnementale.



SOURCES D'INSPIRATION

Partenariat possible
Département / CAUE
patrimoine bâti



Plus partager une culture de la qualité
architecturale, urbaine et paysagère

Montrer des expériences
ou réalisations inspirantes

Faire connaître et reconnaître
les actions du CAUE

ACTION 11

**LES RENDEZ-VOUS
DU CAUE**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- Contribuer au partage des thématiques traitées par le CAUE
- Élargir la mobilisation de différents publics sur ces sujets et développer les actions culturelles

◆ **Opérationnels :**

- Identifier annuellement une ou deux thématiques de travail du CAUE (ex. 2023 : « Espace public et genre », « Paysages mobilisés »)
- Proposer un programme d'animation pour différents publics avec une diversité d'animation, établir un programme à 6 mois
- Irriguer le territoire départemental
- Renforcer les partenariats existants, les créer si nécessaire



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

“ Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie ”

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

- ◆ Création d'une exposition conçue par le CAUE (une expo tous les 2 ans)
- ◆ Accueil d'expositions en lien avec une thématique « Fil rouge » du CAUE
- ◆ Organisation d'animations : Conférences, Café-débat, Visite de site
- ◆ Propositions de médiations culturelles en lien avec une thématique « Fil rouge » du CAUE



PLACE CULTURE

Partenariat possible
Département / CAUE
culture / jeunesse



Proposer
des actions culturelles
marqueurs du CAUE 07



ACTION 12

LIEUX ORDINAIRES POUR BEAUX PROJETS CULTURELS

OBJECTIFS :

◆ Stratégiques :

- Apporter un **regard décalé et éclairé** par une **approche scientifique sur des lieux du quotidien**
- **Croiser les regards artistiques et scientifiques** en mobilisant les usagers de ces lieux du quotidien et les élus/acteurs institutionnels

◆ Opérationnels :

- **Développer la recherche-action** comme moyen de susciter un regard partagé sur le cadre de vie quotidien : observer, partager, récolter, analyser, capitaliser et diffuser
- **Tisser des liens avec le monde universitaire et scientifique**
- **Mobiliser le spectacle vivant** pour partager la recherche-action et mobiliser les habitants et élus
- **Nourrir les pratiques de l'équipe**



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

“ Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie ”

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

DESCRIPTIF DE L'ACTION 12

◆ Préalable :

- Identifier des sujets d'étude : caractère « inédit » ou en décalage avec les perceptions traditionnelles sur l'Ardèche, en lien avec l'actualité et les évolutions sociétales sur le « vivre ensemble »
- Constitution d'un comité de pilotage avec les partenaires mobilisables

◆ Organisation d'une Recherche Action : inventaire de la matière scientifique existante, enquêtes, ateliers, etc.

◆ Organisation d'une résidence artistique /spectacle vivant

◆ Restitution scientifique lors d'un colloque

◆ Capitalisation et valorisation grand public de la démarche

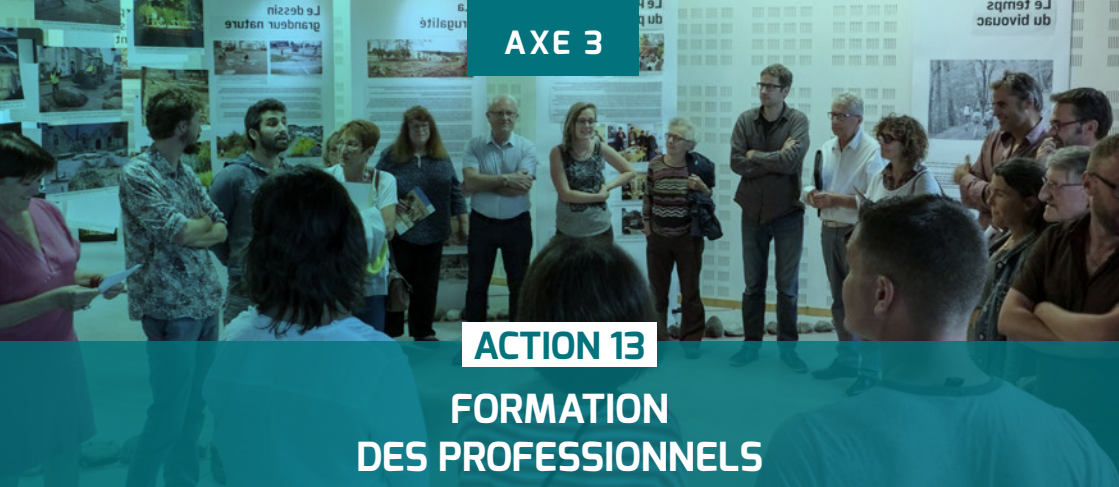


PLACE CULTURE

Partenariat possible
Département / CAUE
culture / jeunesse



Proposer
des actions culturelles
marqueurs du CAUE 07



ACTION 13

FORMATION DES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS :

◆ Stratégiques :

- Partager les enjeux de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, de l'éco-conception/éco-construction, du réemploi/recyclage.
- Développer les compétences professionnelles des artisans et entreprises du territoire.

◆ Opérationnels :

- Contribuer à la formation des professionnels du bâtiments et de l'aménagement de l'espace.
- Renforcer les partenariats avec les organismes représentatifs des professionnels (ordre des architectes, syndicat, FFB, CAPEB).
- Développer les temps de sensibilisation.

Partenariat possible Département / CAUE
Bâtiments du Département (plan réduction GES)



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

“ Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie ”

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

DESCRIPTIF DE L'ACTION 13

- ◆ Participation à la dynamique « 5 à 7 de l'éco-construction »
- ◆ Initiation ou participation à des **actions partenariales de formations** pour les professionnels (ex : enduits à la chaux)
- ◆ **Sensibilisation des futurs professionnels** (intervention lycée professionnel)
- ◆ **Mobilisation des organismes représentatifs des professionnels et les professionnels membres du CA du CAUE** pour animer une réflexion collective
- ◆ Participation à des temps de sensibilisation/formation
- ◆ **Édition documents de sensibilisation** (ex : réemploi / recyclage)



DES PROFESSIONNELS EXEMPLAIRES

Des enjeux forts :
Eco-construction,
économie d'énergie,
question du recyclage/réemploi
culture / jeunesse



Partager
les enjeux

Développer
les compétences

ACTION 14

**PRENDS
TON CASQUE**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- Sensibiliser tous les publics à la qualité architecturale, urbanistique et paysagère : faire bouger les regards, développer l'esprit critique.
- Construire une action avec les représentants des architectes et paysagistes.

◆ **Opérationnels :**

- Montrer du concret pour donner envie aux futurs porteurs de projet.
- Faire se rencontrer maîtres d'ouvrages (potentiels) et maîtres d'œuvre.
- Faire du lien avec jeune public notamment avec mobilisation de classes et les habitants.

◆ Visites in situ de réalisations bâtiments ou espace public (chantiers ou fins de chantiers) en Ardèche.

1 à 2 visites par an sur un thème annuel à préciser en veillant aux connexions possibles avec d'autres actions du CAUE.

◆ Mobilisation jeune public et habitants lors de la visite

Nota : 1^{re} session en 2022, visite école Vernosc les Annonay



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

“ Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie ”



DES PROFESSIONNELS
EXEMPLAIRES

Partenariat possible
Département / CAUE
sur collège

Partager
les enjeux

Développer
les compétences

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

ACTION 15

**URBA
SESSIONS**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- **Partager les enjeux en matière d'aménagement du territoire** et d'adaptation au changement climatique.
- **Renforcer les compétences** du territoire.
- **Partager les actualités législatives** en lien avec les spécificités du territoire départemental.
- **Apporter une offre de service aux collectivités concertée** avec l'ensemble des structures partenaires (État, Département, intercommunalités, association des maires, syndicats professionnels...).

◆ **Opérationnels :**

- **Conforter et renforcer ces rendez-vous** dans le cadre du Réseau des Acteurs de l'Urbanisme ardéchois.
- **Diversifier les formules des Urba Session** pour toucher un public plus large.



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

AXE 3

“ Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie ”

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

◆ **Proposer un programme semestriel** avec différents types de session :

- sessions d'une journée ou 1/2 journée,
- webinaire
- visite de sites

Partenariat PNR et DDT



DES ÉLUS
SENSIBILISÉS ET ENGAGÉS

UNE INGÉNIERIE MOBILISÉE

S'appuyer sur l'ingénierie ardéchoise
pour plus agir sur le « E »,
montée en compétence



Partager les enjeux
d'un urbanisme durable
et donner des clés pour
passer à l'action

DESCRIPTIF DE L'ACTION 16

ACTION 16

RÉSEAU DES ACTEURS DE L'URBANISME

OBJECTIFS :

◆ Stratégiques :

- Partager une culture commune sur la qualité urbaine, paysagère et architecturale
- Développer les compétences du territoire
- Développer l'interconnaissance et les partenariats entre structure intervenant dans le champ de l'A

◆ Opérationnels :

- Partager l'actualité des structures intervenant dans le champ de l'AUE
- Échanger sur les pratiques, valoriser des démarches/projets exemplaires
- Partager l'actualité législative et réglementaire
- Construire des actions partenariales



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

“ Le partage d'une culture commune de la qualité du cadre de vie ”

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

- ◆ Animation du réseau des acteurs de l'urbanisme en partenariat avec PNR et DDT
- ◆ Organisation d'ateliers thématiques
- ◆ Construction du programme des Urba Sessions



UNE MISE EN RÉSEAU
DE COMPÉTENCES



S'appuyer sur l'ingénierie ardéchoise pour plus agir sur le « E », montée en compétence

ACTION 17

**RÉSEAU DÉPARTEMENTAL
DU PAYSAGE**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- **Mettre en réseau les acteurs du paysage** présents sur le territoire ardéchois (institutionnels et associatifs).
- **Créer une culture de la qualité paysagère.**
- **Partager les initiatives locales** illustrant dans le paysage les enjeux de sobriété et frugalité, d'adaptation au changement climatique.

◆ **Opérationnels :**

- **Identifier les personnes ressources et associations** locales mobilisées/mobilisables sur les questions paysagères.
- **Identifier les besoins** de ces différents acteurs et éventuellement répondre à des besoins de formation
- **Organiser des temps d'échange** in situ (visite d'actions concrètes).
- Inciter les acteurs du territoire à **mutualiser leurs compétences et leurs expériences** pour avancer ensemble.
- **Organiser un temps d'échange convivial annuel.**

- ◆ **Prospection et recensement des acteurs et des dynamiques.**
- ◆ **Mobilisation des acteurs institutionnels** impliqués sur les questions paysagères.
- ◆ **Organisation d'un évènement annuel.**



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

AXE 3

“
Le partage d'une culture
commune de la qualité
du cadre de vie
”

UNE MISE EN RÉSEAU
DE COMPÉTENCES



S'appuyer sur l'ingénierie
ardéchoise pour plus agir
sur le « E »,
montée en compétence

La sensibilisation des publics, une mission essentielle



ACTION 18

CRÉATION D'UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS :

◆ Stratégiques :

- Positionner le CAUE comme acteur pédagogique sur la thématique du « cadre de vie »
- Sensibiliser sur les enjeux du changement climatique sur le cadre de vie actuel et celui de demain.

◆ Opérationnels :

- Proposer une offre pédagogique pour les acteurs ardéchois
- Contribuer à la formation des enseignants et encadrants



UN CAUE
PASSEUR D'IDÉES

“ Le partage d'une culture commune de la qualité du cadre de vie ”

La sensibilisation des publics, une mission essentielle

DESCRIPTIF DE L'ACTION 18

- ◆ Identification des outils pédagogiques existants (en interne au CAUE, à échelle URCAUE et FN CAUE) et analyse de leur pertinence au regard des priorités du CAUE07.
- ◆ Propositions de nouveaux outils pédagogiques.
- ◆ Inscription de l'offre CAUE dans le Pass'culture.
- ◆ Renforcement du partenariat avec l'Education Nationale (enseignant relais).
- ◆ Participation au réseau départemental de l'éducation au territoire et aux rencontres des CTEAC.
- ◆ Contribution à la formation des enseignants et encadrants jeunes publics.
- ◆ Initiation d'opérations pilotes.
- ◆ Intervention ponctuelle en direct dans les établissements, notamment en lien avec des accompagnements du CAUE, mobilisation des « éco-délégués ».
- ◆ Participation-test à l'action « Enfants du Patrimoine » (2023).
- ◆ Accompagnement d'ingénierie de projet « cadre de vie » d'une CTEAC /an.
- ◆ Renforcement de la formation de l'équipe CAUE.



Partenariat possible
Département / CAUE
culture/jeunesse



Développer
des outils pédagogiques
Favoriser les approches
pluridisciplinaires



ACTION 19

CONTRIBUTION À L'INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE

OBJECTIFS :

◆ Stratégiques :

- Conforter des liens pérennes au sein de l'ingénierie départementale
- Initier des actions et modes de faire qui favorisent l'efficacité collective de l'ingénierie départementale au profit des collectivités locales.
- Contribuer aux dynamiques départementales et intercommunales sur les thématiques liées au champ de l'aménagement du territoire, de la construction et de l'habitat, du cadre de vie

◆ Opérationnels :

- Clarifier pour les collectivités les missions du CAUE au sein de l'ingénierie départementale
- Participer aux dynamiques territoriales



UNE ÉQUIPE CAUE
ENGAGÉE POUR
LE CHANGEMENT
DE PRATIQUE

AXE 4

“ L'adaptation de l'équipe
au contexte départemental
et aux enjeux du changement
climatique, donner l'exemple ”

Le CAUE engagé avec ses partenaires pour partager les enjeux « E »

DESCRIPTIF DE L'ACTION 19

◆ Participation à la revue de projets de l'ingénierie départementale :

- Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'accompagnement de projets (modes opératoires).
- Actions de sensibilisation et de formation (visites de projet, voyages d'étude, conférence technique...), élaboration du « qui fait quoi » à l'échelle départementale.
- Construction d'outils communs (référentiels techniques, communication, valorisation de démarches et projets exemplaires, ...).

◆ Participation aux groupes de travail ou comité de pilotage initiés à l'échelle départementale et intercommunale (SCOT, Petites Villes de Demain, etc.).

◆ Participation aux temps collectifs d'échanges animés par la Direction Départementale des Territoires : réseau des « ADS » (sur les questions de qualité architecturale, paysagère ...), réunions avec les bureaux d'étude en urbanisme, échanges sur la signalétique et les règlements de publicité, sur la consommation foncière, etc.

◆ Participation aux temps d'échange organisés par l'ANCT (COCT).



REVUE DE PROJETS
INGÉNIERIE
DÉPARTEMENTALE

PARTICIPATION GROUPES
DE TRAVAIL



Renforcer la place
du CAUE au sein de
l'ingénierie départementale

DESCRIPTIF DE L'ACTION 20

ACTION 20

ATELIER DU CAUE

OBJECTIFS :

◆ Stratégiques :

- Mettre en avant la capacité d'accompagnement pluridisciplinaire du CAUE.
- Traduire l'engagement du CAUE sur les qualité du cadre de vie face à l'urgence climatique et environnementale : frugalité et valorisation des ressources locales, mixité dans les espaces publics, énergie, biodiversité, etc.

◆ Opérationnels :

- Développer le croisement des compétences de l'équipe



UNE ÉQUIPE CAUE
ENGAGÉE POUR
LE CHANGEMENT
DE PRATIQUE

AXE 4

“ L'adaptation de l'équipe
au contexte départemental
et aux enjeux du changement
climatique, donner l'exemple ”

”

Le CAUE engagé avec ses partenaires pour partager les enjeux « E »

◆ Un atelier de l'équipe du CAUE : mobilisation de l'ensemble de l'équipe sur 2 jours sur une thématique prioritaire/un site de projet, atelier conçu dans une logique de Workshop.

◆ Une mobilisation des acteurs locaux.

◆ Des « livrables » proposés aux responsables locaux, ouverture vers un travail de fond entre collectivité et CAUE.



« WORKSHOP CAUE »



Croiser les compétences
internes du CAUE

Faire évoluer les pratiques

ACTION 21

**FORMATION
ÉQUIPE**

OBJECTIFS :

◆ **Stratégiques :**

- **Partager une culture commune** pour rendre concret l'implication dans le « E » d'environnement
- **Développer la formation** pour mieux répondre aux besoins du territoire en intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique/sobriété

◆ **Opérationnels :**

- Développer les compétences de l'équipe du CAUE
- Sensibiliser les membres du CA
- Développer de nouveaux outils partagés



UNE ÉQUIPE CAUE
ENGAGÉE POUR
LE CHANGEMENT
DE PRATIQUE

AXE 4

“ L'adaptation de l'équipe
au contexte départemental
et aux enjeux du changement
climatique, donner l'exemple ”

Le CAUE engagé avec ses partenaires pour partager les enjeux « E »

**DESCRIPTIF
DE L'ACTION 21**

- ◆ **Formations collectives** : veille juridique, chiffrage, qualité environnementale, pédagogie.
- ◆ **Mise en place de méthodologie partagée** (ex : frise projet).
- ◆ **Implication de l'équipe au quotidien** pour répondre aux enjeux de sobriété (évolution des modes de travail et des moyens logistiques, etc.).
- ◆ **Participation aux groupes de travail de l'UR CAUE.**



FORMATION « E »



Contribuer à la montée
en compétence de l'équipe
au service du territoire



ACTION 22

NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

OBJECTIFS :

◆ Stratégiques :

- Mieux et plus partager les actions du CAUE
- Faire connaître et reconnaître les missions et actions du CAUE

◆ Opérationnels :

- Développer les outils et actions de communication
- Diversifier les médias



UNE ÉQUIPE CAUE
ENGAGÉE POUR
LE CHANGEMENT
DE PRATIQUE

“ L'adaptation de l'équipe
au contexte départemental
et aux enjeux du changement
climatique, donner l'exemple ”

Le CAUE engagé avec ses partenaires pour partager les enjeux « E »

DESCRIPTIF DE L'ACTION 22

- ◆ Mise en place d'une **stratégie de communication 2023/2026**, création d'un groupe de travail avec les membres du CA.
- ◆ Renforcer les partenariats presse/radio.
- ◆ Mettre à jour les outils de présentation du CAUE, création d'une exposition de présentation du CAUE et de ses actions.
- ◆ Fiche de valorisation des accompagnements CAUE.
- ◆ Renforcement de la **communication digitale** pour répondre aux priorités du CAUE en matière de diffusion d'information (présence réseaux sociaux).
- ◆ Participation à des événements-cibles pour porter les messages du CAUE.
- ◆ Mise à jour du document de présentation du rôle du CAUE dans l'accompagnement de documents d'urbanisme, de projets urbains, espaces publics et bâtiments publics.



NOUVEAUX MODES
DE FAIRE



Faire connaître
et reconnaître
le caue et ses actions

22 ACTIONS POUR

S'engager face
à l'urgence climatique
et environnementale

Proposer
une offre
culturelle

Renforcer
l'implication
auprès du jeune public

Contribuer
à l'ingénierie
départementale

Développer une culture
partagée de qualité
du cadre de vie

Innover
dans les pratiques

Accompagner
la montée en
compétence
du territoire

Accompagnements
des collectivités

Études
partenariales

« Bons plan (t)s »

Permanences
de conseil
architectural

Appel à Envie
« reconquête
centre-bourg »

Mobilisation
enseignement
supérieur, « Etudiants
en résidence »

« Couleur
de village »

Intervention « cours
d'école/collège »

Valorisation
de constructions
« inspirantes »

Outils de sensi-
bilisation à la qualité
architecturale
et paysagère



Les rendez-vous
du CAUE

« Lieux ordinaires
pour beaux projets
culturels »

Formation
des professionnels

« Prends
ton casque »

Urba Session

« Réseau des acteurs
de l'urbanisme »

« Réseau
départemental
du paysage »

Création d'une offre
pédagogique

Contribution
à l'ingénierie
départementale

« Atelier du CAUE »

Nouveaux modes de
faire / Formations
collectives « E »

Nouveaux outils de
communication

NOTES



caue de l'Ardèche



*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche*



2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

W W W . C A U E 0 7 . F R